

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce cinquième jour de juillet 2017 (05/07/2017) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault	Robert Doucet
Robert Tessier	Serge Trudel
Marjolaine Guérin	Gaétan Beauchesne
Est absente : Marlène Doucet	

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2017-07-104** Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marjolaine Guérin  
appuyé par Robert Doucet  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juin 2017.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2017.
5. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
6. Présentation des comptes.
7. Formation - Organisation d'une élection municipale.
8. Offre de service - Groupe Environex.
9. Débroussaillage le long des rues.
10. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Permis.
11. Envoi constat d'infraction - Jean Veillette - Diane St-Onge.
12. Envoi mise en demeure - Dany Courteau (camping).
13. R.J. Lévesque & Fils - Rapport des travaux - Puits #1.
14. Club Quad Mékinac (2011) Inc. - Demande de commandite.
15. Moisson Mauricie - Demande de financement.
16. Entente de collaboration - MTQ et la municipalité.
17. MMQ La Municipale - Proposition d'assurance des cyberrisques.
18. Varia -
19. Période des questions.
20. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-105** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juin 2017.

Il est proposé par Robert Doucet  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 juin 2017 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-106** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2017

Il est proposé par Robert Tessier  
appuyé par Robert Doucet  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2017 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-107** Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marjolaine Guérin  
et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 21 juin 2017 (résolutions 2017-06-040 à 2017-06-049 inclusivement).

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-108** Présentations des comptes

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juin 2017 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Marjolaine Guérin  
et résolu que des comptes au montant 279 544.59 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 279 544.59 \$ sont disponible en date du 05 juillet 2017.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2017-07-109** Formation - Organisation d'une élection municipale

Il est proposé par Robert Doucet  
appuyé par Robert Tessier  
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Sylvie Genois à s'inscrire à cette formation gratuite qui se tiendra le 17 août 2017 à Bécancour;
- de rembourser les frais de déplacements et de repas pour cette formation.
- 

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-110** Offre de service - Groupe Environex

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marjolaine Guérin  
et résolu d'accepter l'offre de service de Groupe Environex au montant de 2 548\$ taxes en sus pour la période du 14 juin 2017 au 31 mai 2018 pour les analyses de l'eau de la municipalité et du camping.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-111** Débroussaillage le long des rues.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'autoriser Entreprises Ghislain Mongrain Inc. à effectuer ces travaux de débroussaillage aux endroits suivants : rue Principale, Chemin Val Mékinac, Chemin du Domaine des Foins, rue Mongrain et stationnement face au Parc du Moulin.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-112** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Inspecteur

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Marjolaine Guérin  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de juin 2017.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-113** Envoi constat d'infraction - Jean Veillette - Diane St-Onge

**ATTENDU** que Jean Veillette et Diane St-Onge, propriétaires du 525, route Ducharme, St-Roch-de-Mékinac a effectué des travaux pour la construction d'un quai dans la bande de protection riveraine sans aucune demande de permis pour une telle installation;

**ATTENDU** que cette installation est non conforme à la réglementation municipale;

**ATTENDU** que Jean Veillette et Diane St-Onge ont été avisés par écrit recommandé de se mettre conforme à la réglementation.

Il est proposé par Robert Doucet  
appuyé par Marjolaine Guérin  
et résolu ce qui suit :

- autoriser Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment, à préparer un constat d'infraction pour Jean Veillette et Diane St-Onge;
- autoriser la vérification du constat d'infraction par la firme Tremblay, Bois, Migneault avocats;
- autoriser Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment, à signer et émettre le constat d'infraction.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-114** Envoi mise en demeure - Dany Courteau (camping)

**ATTENDU** que Dany Courteau, saisonnier de la marina, déroge du règlement du camping 9.1 stipulant que les chiens de race pitbull sont interdits sur la territoire de la municipalité;

**ATTENDU** que Dany Courteau a été très impoli avec le personnel de la municipalité;

**ATTENDU** que Nicole Laneuville (Jean-Paul Bruneau) déroge du règlement du camping # 22.2 stipulant qu'aucune construction n'est permise entre le 15 juin et le 15 août;

**ATTENDU** que Nicole Laneuville (Jean-Paul Bruneau) ont installé un patio après le 15 juin;

**ATTENDU** qu'aucun permis de construction n'a été demandé pour cette construction.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le maire, Guy Dessureault, a rencontrer Me Marcel Coté, avocat, pour discuter de ces deux (2) cas;
- de mandater Me Marcel Coté, avocat, à l'envoi d'une mise en demeure à Dany Courteau lui signifiant de ne plus se présenter au camping en tout temps avec son chien de race pitbull;
- de mandater Me Marcel Coté, avocat, à l'envoi d'une mise en demeure à Nicole Laneuville (Jean-Paul Bruneau) lui demandant de retirer ce patio (véranda).

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-115** R.J. Lévesque & Fils - Rapport des travaux - Puits #1

**ATTENDU** le rapport des travaux lors du remplacement de la pompe du puits 1;

**ATTENDU** que la plomberie, la colonne de refoulement ainsi que le puits par lui-même nécessitent des travaux d'entretien;

**ATTENDU** que le remplacement complet de la plomberie existante par une en acier inoxydable serait de première importance;

**ATTENDU** que le puits s'est colmaté et est devenu moins performant.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Robert Tessier

et résolu demander 2 soumissionnaires pour effectuer ces travaux, soit R.J. Lévesque & Fils et Villemaire centre de pompes Inc.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-116** Club Quad Mékinac (2011) Inc . - Demande de commandite

**ATTENDU** la demande de commandite publicitaire pour la carte routière du Club Quad Mékinac (2011) Inc.;

**ATTENDU** que la participation de la municipalité pour cette commandite offre une visibilité sur la carte de sentier remise à chaque membre du Club et touristes visitant la région.

Il est proposé par Robert Doucet  
appuyé par Robert Tessier

et résolu d'autoriser la dépense de 150\$ incluant les taxes pour une commandite publicitaire.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-117** Moisson Mauricie - Demande de financement

**ATTENDU** que Moisson Mauricie/Centre-du-Québec est présente dans notre municipalité en offrant des services d'aide alimentaire;

**ATTENDU** que le montant de soutien financier est demandé en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire;

**ATTENDU** que le montant demandé est de 47.04\$.

Il est proposé par Robert Doucet

appuyé par Robert Tessier

et résolu d'accorder un montant de 50\$.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-118** Entente de collaboration - MTQ et la municipalité

**ATTENDU** que l'entente de collaboration numéro 201282 entre le Gouvernement du Québec (ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports) et la municipalité concernant la relocalisation d'une section d'aqueduc dans le contexte du réaménagement de la route 155;

**ATTENDU** que la participation financière maximale du Ministère à ce projet est évaluée à 100 000\$;

**ATTENDU** que l'engagement financier de la Municipalité dans le Projet est estimé à 70 000\$ excluant les taxes applicables.

Il est proposé par Robert Doucet

appuyé par Marjolaine Guérin

et résolu ce qui suit :

- d'accepter cette entente de collaboration;
- d'autoriser le maire Guy Dessureault et la directrice générale Sylvie Genois à signer cette entente.

-Adoptée-

**Résolution 2017-07-119** MMQ La Municipale - Proposition d'assurance cyberrisques

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Marjolaine Guérin

et résolu de ne pas accéder à l'ajout de cette couverture d'assurance par la Mutuelle des municipalités du Québec.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Doucet, appuyé par Robert Tessier. Il est 19h20.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

*« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*